



Évaluation externe des SAAD : votre échéance réussie d'ici fin 2019

www.realites-et-projets.fr – info@realites-et-projets.fr

Désormais, tous les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) relèvent du régime d'autorisation prévu par le CASF (loi ASV du 28/12/2015).

Si votre agrément antérieur prend fin entre le 30/12/2015 et le 31/12/2019, vous devez engager votre évaluation externe avant le 31 décembre 2019.

Vous pouvez nous consulter pour satisfaire à cette obligation.

Habilité par l'ANESM depuis 2009, **Réalités & Projets Consultants** pratique des évaluations externes de Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile depuis 2011.

Nous appliquons une démarche adaptée aux spécificités, aux contraintes, au cadre réglementaire de votre service en lien avec l'évaluation interne et la démarche qualité.

Une ÉTHIQUE DE L'ÉVALUATION EXTERNE qui repose sur :

- Une **démarche indépendante et rigoureuse**, qui n'est ni un contrôle ni une simple vérification de conformité, mais un outil **au service de l'amélioration continue de la qualité**,
- Une **approche pragmatique et participative**, un format d'intervention défini avec vous, prenant en compte vos contraintes et spécificités (taille du service, cadre d'intervention, consultation élargie, possibilités financières...),
- Des évaluateurs **spécialistes de l'aide à domicile**, ressources pour une démarche constructive.

Des OUTILS D'ÉVALUATION favorisant une approche compréhensive et dynamique :

- Préparation des contours de la mission **avec vous** : définition du projet évaluatif, objectifs spécifiques, délais, déroulement concret...
- Consultation des bénéficiaires, des professionnels, des partenaires...
- Évaluation sur site permettant sondages sur pièces, entretiens ciblés, visite des locaux...
- Examen des pièces documentaires
- Conduite d'une phase contradictoire et remise du rapport final d'évaluation externe.

Réalités & Projets Consultants a réalisé à ce jour **près de trois cents évaluations externes**.

Pour toute précision, proposition et devis n'hésitez pas à nous contacter

Évaluation externe
Habilitation ANESM
n°H2009-07-034

formation • évaluation • conseil • audit
Rue de la Blancherie – Bâtiment Céladon – 33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX
Téléphone : 05 33 09 53 04
Email : info@realites-et-projets.fr - www.realites-et-projets.fr
SARL au capital de 131 670 € - RCS Bordeaux 341 929 750 - APE : 8559 A

